

L'actu du jour

Guyane : le 8e parc national français

En Guyane, un département français d'outre-mer, un parc national grand comme la Belgique vient d'être créé.



Le projet était dans les cartons depuis 10 ans et vient d'aboutir : le 8e **parc national** français à été créé... à plusieurs milliers de km de la métropole, en Guyane, un département français d'Outre-mer. Occupant quasiment la moitié de ce département, le parc national est composé en grande partie de forêt tropicale. Cette forêt qui pousse dans les régions où le climat est chaud et humide, abrite une quantité incroyable d'espèces. Certaines sont très rares, comme le jaguar et l'aigle Harpie. D'où la nécessité de les protéger.

Dans la zone la plus importante du parc, appelée zone « cœur », des règles très strictes sont appliquées : pas de **chercheurs d'or**, pas de prélèvements d'espèces végétales, interdiction de chasser, de pêcher... Sauf pour les communautés indiennes vivant-là. Car ces dernières se nourrissent des produits de la forêt et de l'artisanat. Mais pour les autres communautés indiennes, celles qui ne se situent pas dans la zone « cœur » du parc, mais dans la zone périphérique du parc, la création du parc est très décevante. En effet, dans cette zone, la forêt et ses communautés ne sont pas aussi bien protégées et la recherche d'or est une activité polluante, notamment car elle utilise un produit dangereux pour l'environnement : le mercure.

parc national : zone protégée par l'État, dans le but de préserver ses richesses naturelles. Les parcs nationaux sont des milieux rares et fragiles, susceptibles d'attirer les touristes. Ils existent depuis 1960.

chercheurs d'or : il y a de l'or dans la forêt tropicale. 27 exploitations ont

été autorisées, mais il y a beaucoup de chercheurs d'or clandestins.
[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)